

Société qu'elle compte, des institutions où le besoin d'atteindre le but est le vrai mobile à se satisfaire. Noble émulation entre les villes qui forment notre département ! Mais je ne crois pas me méprendre en disant que la cité qui a désigné me reconnaître comme son enfant adoptif, si je ne suis qu'un enfant entre toutes par les encouragements qu'elle prodigue avec une libéralité sans égale aux progrès intellectuels. Nous n'hésitons pas à rendre ici, sous ce rapport, un sincère hommage à l'administration dont le digne représentant est assis à nos côtés. Et pourtant le ciel de Lille n'est pas le ciel de l'Italie; on ne confondra jamais la D. d. avec l'Arno, ni les bords de ses canaux avec les gondoles de Venise.

Mais en vain les préoccupations de l'industrie et du commerce semblent absorber ses habitants, en vain l'air y est obscurci par la fumée noire des cheminées à vapeur, Lille a prouvé qu'elle a véritablement une étincelle du feu sacré. Je ne puis oublier que le lieu où je parle est l'Académie de musique, et qu'à deux pas d'ici les Arts du dessin ont produit des élèves qui attestent le mérite de leurs maîtres. Des Ecoles de tout genre, des Facultés où les sciences s'allient aux belles-lettres, des archives d'un prix inestimable, des Musées qu'on chercherait inutilement ailleurs, des cours libres et officiels. C'est un élan magnifique et riche d'espérances.

Lille a, dans ses murs héroïques, et les hommes et les instruments du vrai progrès. Il y a quelques jours encore elle montrait avec un légitime orgueil l'un des plus beaux établissements typographiques de la France; il n'a fallu qu'une heure pour l'édifier dans une nuit de feu. Mais patience, il se relèvera bientôt, grâce à l'énergie et à la généreuse impulsion du descendant des vieux imprimeurs lillois, et les travaux dont il aidait la vulgarisation reprendront leur marche un moment interrompue.

Enfin, si la modestie n'était pas une qualité qui sied aussi bien aux corps savants qu'aux individus, je pourrais citer notre Société des Sciences, et je dirais avec bonheur quelle part elle a prise, par ses séances, par ses mémoires et par ses concours, au développement de l'intelligence sous ses diverses formes. C'est ainsi que Lille apporte sa pierre à l'œuvre de la régénération sociale. Il ne s'agit plus à présent d'évoquer les passions irritantes et le génie de la guerre. La France doit se contenir des conquêtes de la paix. Elle a été à la tête de la civilisation européenne; qu'elle y reste où qu'elle s'y replie. On a beau faire, on ne lui enlève pas cette prééminence qu'elle a obtenue depuis si longtemps; son front, aujourd'hui mutilé, gardera toujours la trace des couronnes que lui ont méritées ses artistes, ses savants et ses héros. Qu'il n'y trouve sans doute mal à propos de considérer ainsi une nation abattue; mais qui ne pardonnerait à un fils de rappeler les gloires de sa mère, la patrie, de dire ce qu'elle fut et ce qu'elle peut être encore? Elle saura consoler son rang par l'accord des études qui grandissent l'âme, et des principes éternels et divins qui l'épurent.

Il me semble, messieurs, que notre passé a été assez beau, pour que nous ayons le droit de compter sur l'avenir.

Le travail est partout et partout l'activité studieuse; les académies fondées dans les capitales et jusque dans les villes de moindre importance, rivalisent d'ardeur et de découvertes. Saint-Petersbourg donne la réplique à Paris, Paris à Londres, Berlin et Vienne à Louvain et à Rome. C'est une lutte bienfaisante dans laquelle les nations, au lieu de se poser en ennemies les unes en face des autres, se tendent la main et s'embranchent sur le terrain pacifique de la science. Il se fait réellement un libre échange des produits de l'esprit humain.

A travers l'Océan, la jeune Amérique envoie à la vieille Europe les fruits de ses recherches. Un jour verra-t-on quelque statisticien bien avisé, inaugurant une nouvelle espèce de géographie, dressera la carte académique du globe et marquera d'un signe distinctif toutes les localités qui sont un centre de méditation et d'études.

La France a depuis des siècles tenu le premier rang dans les travaux qui honorent l'humanité; ses établissements d'instruction, regorgeant d'étudiants étrangers aussi bien qu'indigènes dès l'époque de saint Louis, n'avaient pas assez de professeurs pour

l'affluence des auditeurs. Les Etats européens lui empruntaient docilement ses règlements et ses méthodes pédagogiques, elle donnait le ton; elle était la maîtresse; d'abord sous la discipline de l'Eglise et ensuite auprès de l'Eglise. Notre merveilleux dix-septième siècle, qu'aucun autre ne surpasse, n'a fait, en définitive, qu'hésiter des temps qui l'avaient précédé, et l'on peut dire que malgré ses divisions, ses révolutions, ses revers et ses tristesses, la France est restée encore, parmi les peuples policés, celui vers lequel les regards sont tournés comme vers le pôle du progrès scientifique, artistique et littéraire.

Que d'autres fassent résonner la terre du bruit de leur amour ! Nous préférons désormais les lauriers qui ne sont pas tachés de sang. Jamais sol ne fut mieux préparé; je ne sais s'il existe un pays qui possède plus de sociétés vouées au culte de l'étude dans tous les genres. Elles se sont multipliées au point de peupler non-seulement les chefs-lieux, mais encore les plus humbles villes de nos départements. C'est par là, en partie, que nous retrouverons, avec le respect des autres nations, la vigueur morale qui peut-être nous a fait défaut.

Roubaix-Tourcoing

Dans les premiers jours de janvier, le JOURNAL DE ROUBAIX sera imprimé en caractères neufs.

Le Maire de la ville de Roubaix informe les propriétaires de chevaux et mulets qui ne se rendront pas à l'heure et au lieu fixés par leur lettre de convocation, pour présenter ou faire présenter leurs animaux, qu'ils sont passibles d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. (Article 13 de la loi du 1^{er} août 1874.)

M. le comte de Rasbœuf, sous-directeur au ministère de l'instruction publique et des cultes, vient de recevoir de Sa Sainteté Pie IX la croix de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. de Rasbœuf appartient à l'une des plus anciennes familles du Cambrésis et de la Flandre, et a publié sur notre contrée plusieurs ouvrages non moins remarquables par un esprit profondément chrétien que par de savantes recherches et une saine érudition.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* :

Des livres ont été envoyés pour la bibliothèque des cours libres de Lille, par MM. l'abbé Hautecœur, chanoine honoraire, au couvent des Dames de Fines; l'abbé Dubois, curé de Frelinghien; l'abbé C. Dehaisnes, arch. vicaire du département; l'abbé H. Delasus, chapelain de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre; Ozenfant-Scrive, négociant de Lille; Bergès, libraire, de Lille; Ducoulombier, de Lille; Mme la comtesse d'Hospital, de Lille.

Le don considérable de livres de Droit, dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros, a été fait par M. l'abbé Legendre.

M. Van den Broek, vicaire de Notre-Dame, à Tourcoing, a été nommé de Saint-Sylvestre-Cappel.

M. Lesage, vicaire de Quéant-sur-Deûle, est transféré à Tourcoing (N.D.).

M. Gombert, vicaire de Fresnes, est nommé vicaire coadjuteur à Barbençon.

M. Châtelain, vicaire de Bavay, est transféré à Fresnes.

M. Vandenberghe, vicaire de Bouschêpe, est transféré à Quéant-sur-Deûle.

Nous disions, hier, qu'il serait désirable de voir le boulevard de Paris mieux

surveillé à l'avenir. Nous apprenons que la municipalité se dispose à créer un emploi de gardien pour ce boulevard.

Hier a eu lieu, dans la salle du Conservatoire, la séance solennelle de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille.

Voici la liste des récompenses pour les concours de 1874 qui ont été décernées dans cette séance :

1. Mé dailles d'or. — 1. M. Paul Hallez, pharmacien à Lille, pour un mémoire d'histoire naturelle : Etude sur les Turbellariés de nos eaux douces.

2. M. H. Rigux, pour un mémoire d'archéologie intitulé : « B-lges, Romains, Francs, sur le territoire de Lille. »

3. Médaille d'argent. — 1. M. Alfred Bézard, pour deux pièces de poésie : « Les Oiseaux voyageurs, le Couché du Soleil à Venise. »

2. M. Désiré Nicole, pour un mémoire d'architecture : « Moyens propres à rendre les bâtiments incombustibles. »

3. M. Durieux, archiviste à Cambrai, pour un mémoire d'histoire artistique intitulé : « Les Artistes Cambrésiens du IX^e au XIX^e siècle. »

Mentions honorables. — 1. M. Ch. Manso, typographe, pour deux pièces de poésie : « La Photographie, le Ballon. »

2. M. M..., pour une pièce de poésie : « Wissembourg. »

Pour l'école des chauffeurs, la prime Parnot décernée chaque année au chauffeur le plus méritant de l'arrondissement, est accordée à M. Auguste Davaux, chauffeur-mécanicien chez MM. Mahieu-Delaigre et fils, filateurs à Armentières.

La Société décerne en outre, pour l'Ecole des Chauffeurs, des brevets supérieurs de capacité à MM. Auguste Dubuisson, né à Lille en 1840, employé chez M. Boyer, à Lille. — Désiré Forty, né à Marquette en 1840, employé chez M. Vasseur et Fremaux, à Lille. — Emile Hauchin, né à Solesmes en 1854, employé à la Compagnie des Fives Lille. — Rodolphe Sainart, né à Lompret en 1849, employé chez M. Victor Saint-Léger, à Lille. — Octave Vilette, né à Lille en 1856, employé chez M. Castille, à Lille.

Et des brevets ordinaires de capacité à MM. Charles Charles, né à Lomme en 1845, employé chez M. Merckx, à Lille. — Auguste Dufrenoy, né à Pottel (Belgique) en 1842, employé chez M. Courtois, à Lille. — Désiré Deras, né à Somain en 1844, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord. — Pierre Deven, né à Saint-Bavon (Belgique) en 1845, employé chez M. Arnold fils, à Lille. — Henri Gherlichez, né à Berlaere (Belgique) en 1843, employé chez M. Warton, à Lille. — Auguste Jan, né à Lille en 1842, employé chez MM. Wallaert frères, à Lille. — Fleury, Lepiat, né à Lille en 1846, employé chez Villaut-Verstaele, à Lille. — Jean-Baptiste Perigoux, né à Avesq en 1827, employé chez M. Crespil-Daschamps, à Lille.

M. le ministre veut d'interdire la circulation en France de 2 brochures intitulées : *L'Almanach du Peuple pour 1875* propagande socialiste, *l'Almanach de la Lanterne*, par Henri Rochefort. Ces 2 brochures sont imprimées en Suisse.

Hier soir, vers 8 heures 1/4, un incendie s'est déclaré dans l'atelier des coupures de M. Desbonnets, cordonnier, rue Pellart à Roubaix. Personne ne se trouvait dans la maison. Aux cris d'alarme, les voisins accoururent et, en attendant l'arrivée des pompiers, organisèrent les premiers secours.

En moins d'une heure le foyer de l'incendie était circonscrit et bientôt après on s'en rendit complètement maître.

Les pertes, couvertes par la compagnie d'assurances *l'Aigle*, sont évaluées à 15 000 fr. environ.

On raconte ce fait assez curieux : M. Desbonnet prenait le train pour Lille au moment où on lui annonçait que le feu était à sa maison; il ne voulut rien croire d'abord, et on eut grand peine à le convaincre et à l'empêcher de partir

tant il était persuadé qu'il n'y avait chez lui aucun danger d'incendie.

Une enquête est ouverte pour découvrir les causes de ce sinistre, qui sont encore inconnues.

Hier, au théâtre, quelques instants avant le lever du rideau, un artiste du nom de Germier Lucien, dit Therr, s'est jeté sur un de ses camarades sous le prétexte que celui-ci soutenait l'administration et lui a fait à la tête plusieurs blessures.

Nous apprenons que M. Duchatel vient de résilier avec Germier, qui doit, du reste, passer en police correctionnelle pour coups portés à l'administrateur, il y a une quinzaine de jours.

L'Echo rapporte qu'un accident terrible est arrivé hier matin à Lille dans une importante manufacture de la rue de Béthune. Un ouvrier s'étant engagé le pied dans une courroie a été entraîné autour de l'arbre de transmission. La jambe entière, violemment secouée, a été arrachée du tronc jusqu'à la hauteur de la hanche. Le malheureux ouvrier serait mort aussitôt.

Avant-hier, dans la journée, le nommé D'haubert, ouvrier imprimeur chez M. Lefort, à Lille, ayant à réparer un cordon de la presse, ne prit pas bien soin de cincher sa machine. Pendant qu'il faisait sa réparation, la presse se mit en marche et l'une des pièces vint lui briser l'oreille et lui fit d'autres blessures à la tête. On a dû le reconduire à son domicile.

Hier matin, l'importante raffinerie de M. Lefort, à Bavain, a été la proie des flammes. On n'a pu sauver que la maison d'habitation.

Etat civil de Roubaix — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 26 DÉCEMBRE. — Céline Dumout, rue Sainte-Elisabeth. — Arthur Kesseler, rue de Flandre. — Alfred Carriart, rue Latérale. — Hortense Delrue, rue de la Croix. — Cyrille Ansat, rue de la Paix. — N. St. Henry, rue Daubenton. — Théodule Thille, rue du Ballon. — Louis Lemon, rue Saint-Joseph. — Noël Goursier, rue Saint-Maurice. — Arthur Fiaztrez, rue St Jean.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS — Marie Meresse, 79 ans, ménagère, Hôtel Dieu. — Louis Parent, 2 mois, au T. Heul. — Marie Caudelier, 2 ans, rue Pellart prolongée. — Emile Duthoit, 9 jours, rue de la Promenade. — Sophie D. cottigues, 57 ans, ménagère, rue des Fabricants. — Solosse, présenté sans vie, rue Perrot. — François Rooms, 47 ans, mécanicien, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELRUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-LOUIS JOSEPH DELRUE, décédé à Roubaix, le 27 décembre, dans sa 71^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mardi 29 décembre 1874, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Coq-Français, 66.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Rebois. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Faits Divers

On a annoncé, vendredi, l'arrestation d'un employé supérieur de la préfecture de la Seine. M. Chateau, chef du service des titres de la ville de Paris, a, en effet, été arrêté mercredi. On ne connaît pas encore l'importance des détournements qui lui sont reprochés.

Pour l'emprunt de 1871, il avait été décidé que les titres définitifs donneraient seuls droit au tirage. Les souscripteurs ont

et font revivre dans l'esclavage leurs superstitions africaines; parfois ils combinent des evasions, des revoltes, des empoisonnements, des incendies. Le plus ordinairement, il ne s'agit que des plaisirs; on veut s'amuser ensemble, se sentir vivre un moment.

Mais le lendemain aux champs, le conducteur des travaux s'aperçoit trop fréquemment à la fatigue des coureurs de nuit qu'il se sent privé de sommeil. Des vêtements s'ensuivent. Pour les éviter, les nègres se font marrons; de ces terribles chasses à l'homme, comme celle qui avait coupé la route à Victor

Aux approches de la Castellania, il redoublait d'attention. Il aperçut plusieurs coureurs d'aventures nocturnes, rampant dans les herbes au sortir du bois, cherchant l'ombre, et enfin rentrant dans les cases.

Mais il ne pouvait rentrer de même au logis, fermé au verrou; il resta donc sous son jusqu'au lever du soleil. Accroupi dans les hautes herbes, il guettait, les yeux ardemment fixés sur la grande-case.

Peu à peu la plantation s'anima. Les nègres sortaient de leurs casernes, les bestiaux de leurs étables. Autour du puits s'amassaient les nègresses avec leurs négrillons. La porte ne s'ouvrait pas; car, fatiguée par la réception de la veille, Caïsto n'était pas aussi matinale que de coutume.

reçu, en faisant le premier versement des récépissés provisoires qui, plus tard, lors des versements ultérieurs, devaient être échangés contre des titres définitifs. Dans tous les emprunts, il y a des souscripteurs qui ne libèrent pas leurs titres exactement. Ces retardataires n'ont donc pas reçu les titres définitifs de l'emprunt de 1871, auxquels ils auraient eu droit. Ces titres sont restés dans la caisse des titres de la ville. Lors des tirages, quelques-uns de ces titres sont sortis, les uns avec des lots, les autres avec les primes de remboursement afférentes à toutes les obligations.

L'inculpé aurait alors pris, dans la caisse, les titres donnant droit à ces lots et à ces primes, et il les aurait remplacés par d'autres titres non sortis au tirage, et qu'il lui était facile d'acheter à la Bourse. De cette manière, il y aurait eu toujours le même nombre de titres dans la caisse; mais il touchait ou faisait toucher les lots et les primes des numéros sortis.

Parmi les obligations ainsi restées dans la caisse, il s'en est trouvée une qui est sortie avec un lot de 10,000 fr.; neuf sont sorties avec un lot de 1,000 francs, chacune. D'autres sont sorties remboursables à 400 fr., alors que le cours était en moyenne de 250 fr. Il a pu être détourné au moyen des obligations ainsi sorties, une somme d'environ 53,000 francs. Il a aussi des détournements d'autre nature, car, dès les premiers moments, on évaluait les détournements à 87 500 francs. Il y va falloir procéder au recouvrement, numéro par numéro, des titres confiés à la garde de l'employé arrêté. Les titres qui ont passé par ses mains sont au moins de 250 à 300,000. L'opération du recouvrement durera plusieurs semaines.

Un événement littéraire vient de se produire. Il parait qu'on va pouvoir lire enfin Rabelais sans se heurter à des locutions inexplicables qui déroutaient le lecteur et mettaient à bout sa patience. Grâce à la publication des œuvres véritablement complètes du célèbre auteur de Gargantua, par le bibliophile Jaquet, mort durant le siège de Paris, et par son disciple et continuateur, M. Louis Moland, on n'a plus qu'à feuilleter un glossaire index, joint à l'édition qui vient de se terminer, pour jouir des facettes rabelaisiennes en pleine connaissance de cause. C'est tout une révélation, même pour les plus sagaces lettrés, à plus forte raison pour ceux qui voyaient dans les admirables récits du curé de Meudon que le côté risible des aventures.

La Guyenne annonce que M. le docteur Chauvaud, inspecteur général des écoles de médecine, est arrivé à Bordeaux pour s'occuper de l'organisation provisoire de la nouvelle Faculté.

On annonce que le gouvernement prussien a acheté pour 100 000 thalers la grande collection de médailles du comte Prokesch de Witten. Cette célèbre collection est surtout très-riche en anciennes médailles grecques.

Curieux épilogue historique que personne n'a encore signalé.

Voici ce que nous trouvons dans les *Mémoires de Bachaumont*, tome V, page 94, à date du 10 mars 1770 (il y a conséquemment cent cinq ans :

« On a appris que M. l'abbé Chappe d'Auteroche, astronome de l'Académie des sciences, connu par ses travaux en ce genre, est mort en arrivant en Californie, pour y observer le dernier passage de Vénus sur le soleil. »

Les deux frères Chappe, qui, vingt ans plus tard, ont inventé le télégraphe, étaient de la famille de ce cigne abbé.

BÉNÉDICTINS ET BÉNÉDICTINE. — On ne peut passer à Fécamp sans visiter l'une de ces grandes curiosités, son Louvre ou plutôt son musée de Cluny.

Je veux parler du fameux « Musée de la Bénédiction. »

Vous connaissez la Bénédiction ? C'est une délicieuse liqueur, fabriquée pour la première fois en 1506, sous l'administration d'Antoine II, abbé de Fécamp, par les moines bénédictins de l'abbaye.

Habitant au milieu des marais et sur le bord de la mer, dans un climat froid et humide, accablés par des études incessantes, privés de distractions et d'exercices corporels, il est tout naturel que les bénédictins aient songé à composer une liqueur exquise et agréable au goût, bonne à l'estomac, très-digestive et anti-spasmodique, dont l'absorption soit un préservatif contre les épidémies et ramène la vie et la vigueur dans les corps défaillants par l'âge ou usés par les travaux intellectuels.

Les falaises aux pieds desquelles s'élevait le monastère leur procuraient des plantes aromatiques qui paraissent créées tout exprès pour leur venir en aide. L'arnica, la mélisse, ils avaient sous la main tout une flore stomacique et cordiale.

Il s'agit de la Bénédiction. Le directeur général actuel de la célèbre distillerie fécampaise, M. A. Legendre, dont un parent était, en 1668, procureur fiscal de l'abbaye, a recueilli, avec une patience digne d'un homme qui touche de si près aux bénédictins, tout ce que les moines d'avant la Révolution avaient laissé, dans le pays, de trésors, de curiosités, de précieux documents.

A la distillerie de la bénédiction est annexé un véritable musée, une des plus belles collections particulières qu'il nous ait été donné de voir.

Impossible de décrire toutes ces merveilles, il faudrait un volume et non pas un simple article de journal.

Il y a des bibliothèques rennaissance, des salles gothiques, des bahuts de la même époque, un Christ en ivoire attribué à Chambon, des ciboires byzantins, des émaux incomparables, des censeurs et une crose abbatiale, des reliquaires, des chasubles étincelantes de pierres fines, de caïques en or splendide, des ouvrages, des médailles, des cachets, des sceaux ayant appartenu au couvent, d'admirables panneaux en chêne sculpté, des sièges à dossier, des fauteuils à pieds tors, des cuirs, des doues, des curvres, des statues, des miniatures, des esquisses miniatures caricatures.